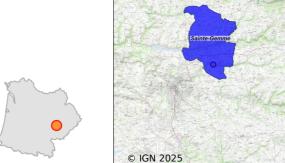


Système d'assainissement 2023 STE GEMME (La Mélonié, les Farguettes, Vers, Cx de Mille)







Station: STE GEMME (La Mélonié, les Farguettes, Vers, Cx de

Code Sandre 0581249V002

Nom du maître d'ouvrage REGIE D'ASSAINISSEMENT DU POLE DES EAUX DU CARMAUSIN-Nom de l'exploitant REGIE D'ASSAINISSEMENT DU POLE DES EAUX DU CARMAUSIN-

Date de mise en service août 2009

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk) Capacité 700 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 42 Kg/jCharge nominale DCO 84 Kg/jCharge nominale MES 49 Kg/jDébit nominal temps sec 105 m3/j

Débit nominal temps pluie

Filières EAU File 1: Filtres plantés

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet 635 890, 6 330 387 - Coordonnées établies (précision du décamètre)

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - Le Céroc







Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

93% de Sainte-Gemme depuis 2020

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau d'assainissement comprend 118 raccordements représentant 242 habitants.

Il est exploité par le Pôle des eaux du Carmausin-Ségala

Depuis la mise en service du piège à cailloux et déversoir sur le réseau en amont de la station d'épuration, la filière de traitement ne subit plus d'à-coups hydrauliques (eaux pluviales) et les arrivées de graviers sont limitées.

La collectivité doit réaliser un entretien très régulier sur cet ouvrage.

Il existe un deuxième déversoir d'orage en tête de station d'épuration.

Le réseau d'assainissement subit des intrusions d'eaux claires parasites permanentes.

Station d'épuration

La filière de traitement est un filtre planté de roseaux mono-étage, dimensionnée pour 700 EH, et mise en service en 2009.

Une Zone de Rejet Végétalisée (fossé) collecte les eaux traitées et les eaux provenant du déversoir d'orage avant rejet dans le milieu naturel (ruisseau le Céroc.

Elle a été exploitée en régie communale, puis par le Pôle des eaux du Carmausin-Ségala.

La station d'épuration fait l'objet de visites de maintenances régulières, et d'un bon entretien.

Les niveaux de charge admis par temps sec sur l'installation sont faibles : 33% en hydraulique pour 18% en organique.

Les rendements épuratoires sur les paramètres organiques sont corrects et respectent les contraintes réglementaires.

Le rejet était de qualité moyenne, légèrement coloré mais inodore.

Les services de l'Etat (DDT) ont adressé à la collectivité en date du 06 mars 2023, un courrier spécifiant que le système de traitement des eaux usées de l'agglomération d'assainissement " SAINTE-GEMME Les Farguettes " répond aux exigences de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016, et est donc déclaré conforme en performances pour l'année 2022.

Une réflexion est engagée par le maître d'ouvrage concernant l'actualisation du schéma d'assainissement sur le territoire du Carmausin-Ségala.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Sous produits

Depuis sa mise en service en 2009, les boues s'accumulent sur la surface des casiers.

Un sondage réalisé en fin d'année 2019 a permis de mettre en évidence une hauteur de boue de 3.7 cm.

Le premier curage sera à réaliser dès lors que la couche de boues aura atteint 15 à 20 cm d'épaisseur.

Ainsi la capacité de stockage résiduelle est suffisante pour ne pas envisager de curage à court et moyen termes.







Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0581249V001 SAINTE GEMME (Les Farguettes)

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	$30~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$	29 %			$14,5 \text{ m}3/\mathrm{j}$	
DBO5	$14,4~{ m Kg/j}$	34 %	$480~\mathrm{mg/l}$	96 %	$0.6~{ m Kg/j}$	41 mg/l
DCO	$28,6~\mathrm{Kg/j}$	34 %	$950~\mathrm{mg/l}$	95 %	$1,5~\mathrm{Kg/j}$	100 mg/l
MES	$18~{ m Kg/j}$		$600~\mathrm{mg/l}$	99 %	$0.2~{ m Kg/j}$	$15,9~\mathrm{mg/l}$
NGL	$4,2~{ m Kg/j}$		$139~\mathrm{mg/l}$	79 %	$0.9~{ m Kg/j}$	60 mg/l
NTK	$4,2~\mathrm{Kg/j}$		139 mg/l	93 %	$0.3~\mathrm{Kg/j}$	$20.7~\mathrm{mg/l}$
PT	$0.5~{ m Kg/j}$		$16,3~\mathrm{mg/l}$	65 %	$0.2~{ m Kg/j}$	11,7 mg/l

Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

à la collecte des effluents	Non
à l'atteinte des performances européennes	Non
à l'autosurveillance	Non
à l'exploitation des ouvrages	Non
à la production des boues	Non
à la vétusté	Non
à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581249V002$



